



Laval, le 20 FEV. 2026

VILLE DE LAVAL

Direction vie institutionnelle  
Service vie des instances

Madame, Monsieur,

Par arrêté préfectoral en date du 28 août 2023, vous avez été désigné(e) membre de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Laval.

Une première commission de contrôle a été convoquée à la date du 20 février 2026 à 15 h 00.

En l'absence de quorum, je vous prie de bien vouloir assister à une nouvelle réunion de la commission de contrôle qui se déroulera sans condition de quorum, au centre administratif municipal, salle 305 – 3<sup>ème</sup> étage :

**Samedi 21 février 2026**

**à 11 h 00**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Georges Hoyaux  
Conseiller municipal